

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2012

PROGRAMMATION ET GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES - (N° 244)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 38

présenté par
M. Tian, M. Dhuicq et M. Verchère

ARTICLE 11

À la dernière phrase, substituer aux mots :

« peut rendre »

le mot :

« rend ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Étant donné l'importance de certains PLF et PLFSS rectificatifs et à l'heure où d'importantes réformes telle celle du financement de la protection sociale semblent devoir être renvoyées à ce type de textes, il n'est pas acceptable que le Haut conseil puisse demeurer silencieux à cette occasion.